



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 23 novembre 2012

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.AG.2012.10.12

Réunion du 12 octobre 2012

Président Jean-Louis GAZEAU

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), BREST (Jean-Raymond LEGRAND, mandat), EVIAN (Patrick TROTIGNON), LILLE (Michel SEYDOUX), LORIENT (Loïc FERY), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Vincent LABRUNE), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANCY (Jacques ROUSSELOT), NICE (Bernard CAIAZZO, mandat), PARIS (Jean-Claude BLANC, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Frédéric de SAINT-SERNIN), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), SOCHAUX (Emmanuel DESPLATS, mandat), TOULOUSE (Michel SEYDOUX, mandat), VALENCIENNES (Jean-Raymond LEGRAND).

Clubs professionnels de Ligue 2

ANGERS (Saïd CHABANE), ARLES (Francis COLLADO, mandat), AUXERRE (Baptiste MALHERBE, mandat), CAEN (Jean-François FORTIN), CHATEAURoux (Patrick LE SEYEC), CLERMONT (Henri LEGARDA, mandat), DIJON (Olivier DELCOURT), GAZELEC AJACCIO (Natale SCAGLIA, mandat), GUINGAMP (Jean-Pierre LOUVEL, mandat), ISTRES (Francis COLLADO), LAVAL (Philippe JAN), LE HAVRE (Jean-Pierre LOUVEL), LE MANS (Henri LEGARDA), LENS (Didier ROUDET, mandat), MONACO (Filips DHONDT, mandat), NANTES (Waldemar KITA), NIMES (Jean-Louis GAZEAU), NIORT (Joël COUE), SEDAN (Michel PERPETE, mandat), TOURS (Jean-Pierre CAILLOT, mandat).

Excusés AC AJACCIO, SC BASTIA, ESTAC TROYES.

Assistent MM. Luc BRUDER, Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Michel HIDALGO, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Philippe LEDUC, Noël LE GRAËT, Didier QUILLLOT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Frédéric THIRIEZ, Laurent VALLEE, Jean VERBEKE.

MM. Jérôme BELAYGUE, Nicolas BLANCHARD, Sébastien CAZALI, Stéphane DOR, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Stéphanie BOURDAIS, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Les 37 clubs, présents ou représentés, permettent d'atteindre 91 voix, soit le quorum prévu à l'article 14 des statuts.

La séance est ouverte à 15h00.

La séance est présidée par M. Jean-Louis GAZEAU en sa qualité de doyen d'âge des membres siégeant.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte le procès-verbal de la réunion du 30 mai 2012.

2. Election du Conseil d'administration

M. Jean-Pierre HUGUES, Directeur Général, rappelle les dispositions statutaires en vigueur et donne toutes les informations utiles concernant le matériel de vote électronique et les modalités pratiques selon lesquelles se déroulera le scrutin.

L'Assemblée générale,

enregistre les informations qui lui sont communiquées par M. Jean-Pierre HUGUES, procède au vote électronique à bulletin secret,

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de voix inscrits : 100

Nombre de voix présents : 91



Procès-verbal

Assemblée Générale

Ont obtenu :

Représentants des clubs de Ligue 1 (8 sièges à pourvoir) :
89 suffrages exprimés et bulletins blancs, la majorité absolue étant donc de 45 voix.

MM.

Jean-Michel AULAS	: 78 voix, ELU
Bernard CAIAZZO	: 77 voix, ELU
Loïc FERY	: 73 voix, ELU
Vincent LABRUNE	: 83 voix, ELU
Jean-Raymond LEGRAND	: 79 voix, ELU
Laurent NICOLLIN	: 87 voix, ELU
Frédéric de SAINT SERNIN	: 78 voix, ELU
Michel SEYDOUX	: 61 voix, ELU

Représentants des clubs de Ligue 2 (3 sièges à pourvoir) :
88 suffrages exprimés et bulletins blancs, la majorité absolue étant donc de 45 voix

MM.

Francis COLLADO	: 76 voix, ELU
Jean-François FORTIN	: 86 voix, ELU
Henri LEGARDA	: 82 voix, ELU

Représentants des Membres Indépendants (5 sièges à pourvoir) :
91 suffrages exprimés et bulletins blancs, la majorité absolue étant donc de 46 voix

MM.

Jean-Pierre DENIS	: 79 voix, ELU
Alain GIRESSÉ	: 71 voix, ELU
Didier QUILLOT	: 79 voix, ELU
Frédéric THIRIEZ	: 89 voix, ELU
Laurent VALLEE	: 66 voix, ELU

Membres désignés au Conseil d'administration

MM.

Luc BRUDER, UNECATEF
Sylvain KASTENDEUCH, UNFP
Jean-Pierre LOUVEL, UCPF
Philippe PIAT, UNFP
Pierre REPELLINI, UNECATEF
Patrick RAZUREL, SNAAF
Eric ROLLAND, AMCFP
Jean VERBEKE, FFF



Procès-verbal

Assemblée Générale

La séance est suspendue pour permettre au nouveau Conseil d'Administration de se réunir afin de désigner le candidat à la Présidence de la Ligue de Football Professionnel.

3. Election du Président de la LFP

La séance est reprise sous la présidence de M. Jean-Louis GAZEAU.

L'Assemblée générale,

prend acte du choix du Conseil d'Administration de M. Frédéric THIRIEZ en qualité de candidat à la présidence de la Ligue de Football Professionnel, procède au vote électronique à bulletin secret,

Nombre de voix inscrits	: 100
Nombre de voix présents	: 91
Suffrages exprimés et bulletins blancs	: 86
Majorité absolue	: 44

M. Frédéric THIRIEZ obtient 84 voix.

M. Frédéric THIRIEZ est proclamé Président de la Ligue de Football Professionnel.

4. Allocution du Président

Mes chers collègues, à cette heure il faut être bref, mais si vous le permettez, je voudrais vous livrer quelques sentiments un peu personnels.

Mes chers collègues, j'éprouve un sentiment mêlé de gratitude, d'humilité et d'enthousiasme. Gratitude, parce que la marque de confiance que traduit votre décision de continuer avec moi me touche profondément. Vous auriez pu faire un autre choix. Le football français ne manque heureusement pas de talents. Nous nous connaissons depuis longtemps. Vous connaissez mes défauts et mes qualités. Vous connaissez mes succès comme mes échecs, mes ambitions et mes craintes pour le football français.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Toutes ces années de travail en commun ont créé entre vous et moi un lien personnel qui m'honore et qui m'oblige. Il n'est de plus belle récompense pour moi que cette confiance et il n'est de plus haute exigence pour moi que de m'en montrer digne pendant les quatre années à venir.

Gratitude aussi pour les membres du Conseil sortant, tous collègues confondus – Présidents, familles, indépendants – avec lesquels nous avons travaillé du mieux possible pendant les quatre années écoulées qui, comme vous le savez, ont été difficiles pour notre football.

Gratitude envers nos glorieux anciens qui quittent le Conseil, mais qui continueront à servir d'une autre manière le football, comme ils l'ont fait depuis des années, avec sagesse, dévouement, talent, compétence. Je veux parler de Jean-Pierre HUREAU et de Michel HIDALGO.

Gratitude envers deux piliers du Conseil, malheureusement absents aujourd'hui – Pascal URANO et Olivier SADRAN –, qui vont nous manquer aussi bien pour leur talent que pour leur verbe.

C'est donc le quart du Conseil qui se trouve renouvelé, faisait place à six nouveaux membres que je suis heureux de pouvoir féliciter : Loïc FERY, Jean-Raymond LEGRAND, Frédéric De SAINT-SERNIN, Francis COLLADO, Didier QUILLOT et Alain GRESSE.

Gratitude, mais aussi humilité, pour deux raisons. D'abord, parce qu'en tant que Président sortant, j'assume tous les éléments d'un bilan dont je suis le premier à admettre qu'il est loin d'être parfait. Je ne parle pas des ambitions sportives que j'avais affichées en 2008 pour le football professionnel à l'horizon 2012, ambitions sans doute trop élevées qui se sont heurtées à la réalité. J'assume !

J'assume, parce que comme le dit la sagesse populaire : *« Celui ne qui ne se fixe pas d'objectifs a peu de chance de les atteindre »*.

Mon regret n'est pas là. En réalité, j'aurais aimé pouvoir vous apporter à tous un meilleur résultat sur le plan des droits audiovisuels. Même si nous avons évité la catastrophe annoncée par beaucoup, nous subissons tout de même ces deux prochaines années une baisse de 3,5 % sur les droits distribués par la Ligue.

Aurions-nous pu faire mieux ? Chacun aura son idée sur ce point. J'accepte toutes les critiques. Personne n'a le monopole de la vérité.

Un appel d'offres, c'est un peu comme un match de football. Rien n'est joué d'avance. Ce qu'il faut, c'est - après le match - en tirer les enseignements et les leçons pour le prochain match. Croyez-moi, c'est ce que nous allons faire avec l'aide de ce nouveau Conseil d'administration.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Humilité aussi, parce que - et vous le savez mieux que moi - la situation économique du football français est particulièrement difficile. Jamais nos clubs n'ont été aussi fragiles financièrement, comme en témoignent les difficultés de certaines grandes places historiques du football, comme en témoigne la cure d'austérité que la plupart des clubs ont dû s'infliger, à l'exception notable du Paris-Saint-Germain dont la réussite est utile à tous.

Les causes de cette situation sont multiples et vous les connaissez aussi bien que moi. Elles sont aussi bien structurelles que conjoncturelles. Il y a bien sûr la crise économique mondiale et ses conséquences sur le marché des transferts et sur le sponsoring. Il y a aussi la baisse tendancielle des affluences dans les stades, phénomène largement répandu en Europe. Vous savez qu'aujourd'hui la moitié des Ligues européennes de football sont en baisse du point de vue des affluences dans les stades.

D'autres causes sont plus structurelles : faiblesses des recettes de matchs en France, télédépendance, poids excessif des charges sociales et fiscales. Disons-le clairement, nous ne pouvons pas lutter à armes égales, même avec l'Allemagne qui est pourtant un pays proche de nous lorsque les charges sociales patronales, pour le même joueur de Ligue 1, sont six fois plus élevées en France qu'Outre-Rhin, en Allemagne...

Je ne parle même pas de l'Espagne, de l'Italie et de l'Angleterre. Je parle de l'Allemagne : six fois plus élevées !

Nous ne pourrions pas lutter à armes égales si ce projet de taxation à 75 % sur les hauts revenus aboutit. Comme chacun sait, cette taxe provoquera un exode massif de nos meilleurs joueurs. Il va y avoir un appauvrissement du championnat et tout ceci pour un gain fiscal sans doute nul, voire même négatif pour les finances de l'Etat puisque l'assiette fiscale risque de diminuer. « Trop d'impôt tue l'impôt » ! La formule est juste.

- Ce sera dur et pourtant je voudrais vous dire pourquoi, malgré tout, j'aborde ce mandat avec enthousiasme. N'oublions jamais que nous avons, nous le Championnat de France, des atouts considérables :
- Des clubs pratiquement pas endettés par rapport à nos concurrents ;
- Une rigueur de gestion irréprochable des dirigeants que vous êtes ;
- La modernisation en cours de nos stades ;
- La qualité de notre formation ;
- L'intégrité et surtout l'intégrité de nos compétitions. Chez nous, il n'y a pas de scandale de corruption, de matchs truqués. Il y a de moins en moins de violence dans les stades et autour des stades. Il n'y a pas d'affaire de dopage.



Procès-verbal

Assemblée Générale

- Un magnifique début de saison de ce championnat. Tout en ayant conscience des difficultés que nos collègues de Ligue 2 rencontrent au niveau des affluences, avec les horaires du vendredi, il faut saluer un démarrage en trombe du championnat de Ligue 1, avec un nombre de buts record depuis 27 ans, des affluences reparties à la hausse, une place à l'indice UEFA que nous avons tout récemment reprise au Portugal.

Bref, il y a tout de même des raisons d'être optimiste. Du travail, nous n'allons pas en manquer, mais il va falloir nous battre pour assurer l'avenir de nos clubs qui ont besoin de ressources durables et pérennes. Il faut inventer un nouveau modèle économique pour nos clubs. Ce nouveau modèle économique peut se traduire par l'objectif suivant :

« L'équilibre, hors transferts, pour tous les clubs d'ici cinq ans ».

C'est difficile, mais atteignable. Des réformes sont indispensables pour se faire et elles seront, croyez-moi, conduites avec vous.

Comme je l'ai toujours fait jusqu'à présent, je me présente toujours devant vous sur un projet. Je vous l'ai transmis, à vous Présidents, mais aussi aux acteurs. Beaucoup d'entre vous ont eu la gentillesse de prendre le temps d'envoyer leurs contributions écrites en réaction à mon projet et je les en remercie très sincèrement. Ils l'ont enrichi par leur contribution personnelle.

Je n'ai jamais demandé de chèque en blanc. Je ne connais pas d'élection sans condition, c'est-à-dire sans mandat. Je ne me sens pas l'âme d'un dictateur, ni d'un Président à vie. En revanche, je veux bien être avec vous et être pour vous un moteur des réformes dont le football français a besoin.

J'ai décliné ces réformes sous deux axes. Je ne les répèterai pas, vous les avez sans doute lues : l'augmentation et la diversification de nos ressources / la modernisation de nos règlements et de nos structures.

Le développement des ressources :

Il y a un préalable et il y a un levier.

Le préalable est simple, c'est le redressement de l'image du football. Toute politique volontariste visant à développer nos ressources, notamment hors droits télé, sera vouée à l'échec si l'image du football professionnel n'est pas sérieusement redressée dans les années qui viennent. A cet égard, vous savez quelles mesures nous devons prendre. C'est extrêmement important.

Le levier, c'est une politique commerciale plus agressive. Il faut absolument, pour que nos clubs aient un modèle économique durable, augmenter la part de nos recettes hors droits télé. La marge de progression est réelle, pourvu que nous sachions saisir l'occasion de la préparation, puis du déroulement de l'Euro 2016. C'est une occasion fantastique, non seulement pour la France, mais aussi pour tous nos clubs.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Pour quel objectif ? Il me semble raisonnable, et même si dans quatre ou cinq ans on me reproche de ne pas l'avoir atteint, d'espérer augmenter le chiffre d'affaires de notre football de 20 à 25 %, soit un montant entre 200 et 250 M€, si l'on ajoute le sponsoring, les droits internationaux, les recettes de matchs et les droits domestiques renouvelés en 2016.

Avec quelles structures ? Une politique commerciale agressive qui vise à développer nos ressources, aussi bien de stade que de sponsoring, ne peut pas se concevoir sans une association très étroite entre la Ligue, les clubs et l'UCPF !

Nous allons y travailler immédiatement, dès demain, dès le prochain Conseil d'administration, en réunissant cette Commission du développement économique que j'appelle de mes vœux et qui sera chargée de cette mission.

Il faut développer nos ressources, mais aussi moderniser nos structures et nos règlements. De nombreuses réformes sont possibles et envisageables à court terme et à moyen terme.

A court terme, il s'agit de libérer les contraintes inutiles qui pèsent encore sur nos clubs et de donner un peu de sécurité à nos investisseurs. Je pense par exemple à la libéralisation des prêts de joueurs, à la sécurisation du numéro d'affiliation, au développement / raffermissement de la licence club.

A plus long terme, il est évident que le football professionnel ne fera pas l'économie d'une vraie réflexion sur son avenir, sur le devenir de ses compétitions et sur la gouvernance du football professionnel. A cet égard, il n'y aura aucun sujet tabou.

Au-delà des structures et des réformes, ce qu'il faut, c'est une volonté et des hommes qui l'incarnent pour conduire ce changement. Vous, les Présidents de club, vous êtes des entrepreneurs, aussi bien dans vos clubs que dans vos entreprises. Je dirais donc que la Ligue, que j'ai l'honneur et le plaisir de présider pour quelques temps encore, doit être un peu à cette image.

La ligue doit être une entrepreneuse et elle le sera à vos côtés, si vous le voulez bien.

En un mot, le nouveau Conseil que vous venez d'élire a une feuille de route. Il a un cap, mais sachez-le, nous partons ensemble pour un long voyage de quatre ans. Il y aura des tempêtes, des calmes plats, des écueils, des événements imprévus. Il faudra savoir regarder toujours devant, tout en nous adaptant aux changements et en réagissant en temps réel aux situations.

Chacun devra être très solide, à sa place. Sur ce point, vous pouvez compter sur moi. Permettez-moi également de compter sur vous.

Je vous remercie.



Procès-verbal

Assemblée Générale

La séance est levée à 16h40 après l'intervention du Président de la FFF

Le Président,
Frédéric THIRIEZ

Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES